



Bonjour,

Vous avez dû recevoir un lien pour renouveler votre licence ou celle de votre enfant pour la saison 2021/2022.

Cette année, la FFHB a avancé la date d'ouverture des inscriptions pour la prochaine saison 2021/22 et demande aux clubs d'en faire autant, et ce afin de préparer au mieux la programmation des compétitions et l'établissement des poules et calendriers.

Les instances sportives ont besoin de connaître rapidement les équipes engagées dans les compétitions pour établir les poules et agendas.

C'est pourquoi, nous avons besoin de connaître le plus rapidement le nombre de licenciés dans chaque catégorie pour pouvoir inscrire **IMPERATIVEMENT** nos équipes ALSGL début juillet dans tous les championnats.

Nous ne pourrions engager que des équipes dont les effectifs joueurs seront connus et certains. Toute inscription génère un coût, et le fait de se désister en cas de manque d'effectifs joueurs entraîne une forte pénalité à payer par le Club.

C'est la raison pour laquelle nous vous prions de procéder aux réinscriptions afin de nous permettre de gérer nos réinscriptions d'équipes dans les divers championnats. Nous avons conscience que ces dernières saisons ont été perturbées, mais les impératifs administratifs et sportifs restent inchangés, et la gestion et survie de notre sport nous contraignent à vous inciter de marquer votre soutien au Club ALSGL et au Handball français en renouvelant votre inscription.

Nous vous remercions donc de bien vouloir faire ces démarches de renouvellement le plus rapidement possible.

Pour le renouvellement de la licence, si votre précédent certificat médical a été établi postérieurement au 1er juin 2019, un nouveau certificat médical n'est pas obligatoire (sous réserve d'avoir apporté une réponse négative à chacune des rubriques du questionnaire santé 2021-22). Ci joint le questionnaire de santé pour mineurs et adultes.

Si vous avez coché une case "oui" dans une rubrique du questionnaire santé 2021-22, vous devrez consulter votre médecin qui devra remplir le certificat médical que vous trouverez en pièce jointe.

Pour les mineurs, il vous faudra aussi remplir et signer l'autorisation parentale, document ci-joint.

**Nous vous demandons de bien vouloir télécharger tous les documents demandés avant de venir à nos permanences.**

**Les dossiers incomplets ne seront pas traités.**

**DIRIGEANTS** : Si vous êtes amené à exercer des fonctions d'encadrements (dirigeant, directeur EAPS, éducateur sportif, animateur, personnels médicaux, juges, officiels) ou des fonctions en contact avec des mineurs, vous devez disposer de la mention « Encadrant » et donc compléter puis renvoyer l'attestation d'honorabilité jointe au formulaire. La mention « Encadrant » pourra être sollicitée en cours de saison.

De même, si vous êtes candidat à une formation diplômante ou certifiante dispensée sous l'égide de la Fédération, d'une ligue ou d'un comité, vous devez disposer de mention "Encadrant" fourniture l'attestation d'honorabilité.

Nos permanences auront lieu au gymnase l'Equinoxe les :

- samedi 5 juin 9H à 13H
- samedi 12 juin 9H à 13H
- samedi 19 juin 9H à 13H
- samedi 26 juin 9H à 13H
- samedi 3 juillet 9H à 13H

Pour la sécurité de chacun, nous vous demandons de bien **vouloir** venir à nos permanences avec un masque (obligatoire) et votre stylo.



**AMICALE LAIQUE DE SAINT GENIS LAVAL – Section HANDBALL**

Siège : 18 rue Pierre FOUREL 69230 SAINT GENIS LAVAL –

Adresse postale : Gymnase l'Equinoxe 26 allée de l'Equinoxe 69230 SAINT GENIS LAVAL

Renseignements : [alsglhandball69230@gmail.com](mailto:alsglhandball69230@gmail.com)